

Janvier 2014



CAP Nord Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

RAPPORT
relatif à la prise en compte du
DEVELOPPEMENT DURABLE

par
CAP NORD MARTINIQUE

approuvé par le conseil communautaire du vendredi 07 mars 2014

Agir pour le
Développement
Durable

SOMMAIRE

| | |
|--|---|
| Mot du Président..... | 3 |
| Introduction..... | 4 |
| PARTIE I - BILAN DES ACTIONS CONDUITES AU TITRE DE LA GESTION DU PATRIMOINE, DU FONCTIONNEMENT ET DES ACTIVITES INTERNES DE LA COLLECTIVITE..... | 5 |
| 1. Modalités d'élaboration, de mise en oeuvre des actions, programmes et politiques publiques..... | 5 |
| PARTIE II – LA STRATEGIE ET DES ACTIONS DE LA COLLECTIVITE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE-MISE EN ŒUVRE : | 6 |
| 1. Lutte contre le changement climatique..... | 6 |
| 2. La Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources..... | 7 |
| 3. La Cohésion Sociale et la Solidarité..... | 8 |
| 4. Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables..... | 9 |

Mot du Président

S'engager vers l'exemplarité !

Les obligations réglementaires de la loi Grenelle II conjuguées à notre démarche volontariste nous incitent à poursuivre et intensifier nos actions et programmes en matière de développement durable.

Dans le contexte économique que nous connaissons, cette mise en perspective s'effectue bien évidemment dans un cadre budgétaire déjà contraint.

Et cet engagement collectif des élus et des services trouve toute sa cohérence dans les fondements même du concept de développement durable puisqu'il s'agit en ces temps difficiles, d'économiser tout en continuant à se développer.

Economiser les ressources, maîtriser l'énergie, lutter contre le gaspillage

Il s'agira pour la collectivité de s'engager résolument vers l'exemplarité dès 2014.

Tout d'abord, en interne avec notamment la mise en place du tri et l'usage optimisé du papier par exemple.

Ensuite, la réalisation du bilan-carbone des manifestations organisées par la collectivité, tout autant que le suivi des émissions de gaz à effet de serre seront étudiés.

C'est l'esprit dans lequel la collectivité souhaite s'engager en renforçant sa politique de développement durable

Ange LAVENAIRE

Président de CAP Nord Martinique

Introduction

Le Développement Durable entend répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

En présentant ce rapport, la Collectivité répond à l'article 255 de la Loi «Grenelle II» portant engagement national pour l'environnement.

Il témoigne des efforts mobilisés au service du développement durable de son territoire pour ses habitants.

Cette deuxième édition est un rapport de transition entre une démarche initiale et la mise en oeuvre prévue en 2014 d'une stratégie globale de la Collectivité centrée sur ses compétences et ses missions.

Il se structure en deux parties consacrées respectivement au fonctionnement interne de la Collectivité et aux orientations stratégiques de nature à améliorer la situation en matière de développement durable

La grille d'analyse choisie pour décrire la situation en matière de développement durable est celle du cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable. Elle définit les cinq finalités du développement durable et les cinq éléments déterminants de méthode d'élaboration et de mise en oeuvre.

Ce rapport a vocation à être annuel, cependant le développement durable se conçoit dans le long terme. La plupart des données quantitatives présentées concernent les années 2012 et 2013. Certaines données de 2013 ne seront consolidées que fin 2014.

PARTIE I - BILAN DES ACTIONS CONDUITES AU TITRE DE LA GESTION DU PATRIMOINE, DU FONCTIONNEMENT ET DES ACTIVITES INTERNES DE LA COLLECTIVITE

CAP NORD MARTINIQUE SUR LA ROUTE DE L'EXEMPLARITE

1. Modalités d'élaboration, de mise en oeuvre des actions, programmes et politiques publiques

1.1 L'organisation du pilotage

L'organisation du pilotage est un élément essentiel pour la mise en oeuvre du pilotage de la stratégie de développement durable du Département.

De la définition des programmes à leur réalisation, un pilotage permet de garder une vision claire des objectifs et des étapes et d'optimiser l'efficacité des moyens mis en oeuvre par la Collectivité.

En 2012, la Collectivité a recruté un agent dont les missions sont dédiées au développement durable ce qui permettra la mise en cohérence et la transversalité des actions.

1.2 La Participation des acteurs ou Evolution des valeurs et des comportements

La mise en oeuvre de la politique de Développement Durable interne à la Collectivité nécessite la contribution des agents à l'élaboration et à l'application pratique des décisions.

Au cours de l'année 2012, des formations de sensibilisation des agents ont débuté. Cette année des questionnaires devraient être envoyés par mail afin d'évaluer la sensibilité des agents au développement durable.

1.3 l'intégration des engagements de développement durable dans la commande publique

CAP NORD a intégré les critères de développement durable dans certains de ses marchés de travaux, d'ingénierie et de fournitures courantes.

- Pour le réseau de déchetteries, la collectivité a imposé à la maîtrise d'œuvre une **démarche HQE** (Haute Qualité Environnementale).
- Dans d'autres marchés, elle a inclus une **clause d'insertion sociale** (Aire d'accueil aux Mornes aux Bœufs- pour 105 heures d'insertion et Collecte sélective pour 52 000 heures).

1.4 La politique de Développement Durable s'inscrit dans la gestion du patrimoine et des finances publiques, intranet, internet

CAP NORD participe au développement durable par la réduction des déchets. L'intranet est mis en application dans plusieurs domaines au sein des services :

- L'agenda partagé des réunions institutionnelles
- les réservations de salle par l'intranet
- L'agenda partagé des activités de formation au sein des Ressources Humaines
- L'agenda partagé des tâches au sein des Ressources Humaines
- La mise à disposition de documents sur intranet

L'Interconnexion entre les sites de la Pépinière (Carbet, Lorrain, Robert) permettant de diminuer les déplacements (téléconférence, visioconférence) et les coûts (téléphonie via internet).

PARTIE II – LA STRATEGIE ET DES ACTIONS DE LA COLLECTIVITE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE-MISE EN ŒUVRE :

Les actions, politiques publiques et programmes mis en œuvre par CAP NORD MARTINIQUE répondent aux 5 finalités du développement durable telles qu'indiquées à l'article L.110-1 du code de l'environnement :

1. Lutte contre le changement climatique

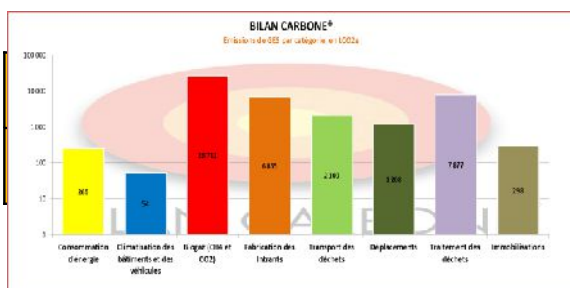
Le changement climatique est désormais une réalité qui ne fait plus débat et il devient urgent de généraliser, à l'ensemble du territoire, la mise en œuvre de politiques publiques adaptées. Si la question est planétaire, et relève d'une prise en charge internationale et nationale, les réponses sont de l'ordre de l'action locale.

1.1 S'engager à travers un Plan Climat Energie Territorial

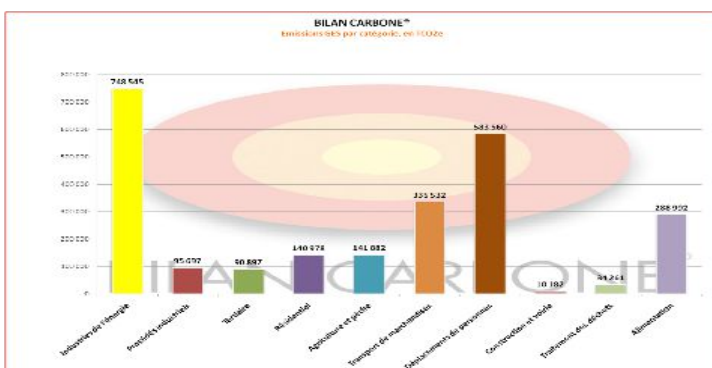
Actuellement, les collectivités locales contribuent, de façon directe, à environ 15 % des émissions nationales de Gaz à Effet de Serre (GES) et agissent, de façon indirecte, sur plus de 50 %, à travers leur politique d'aménagement du territoire et d'urbanisme, d'habitat, de transport,... Le Plan Climat Energie Territorial (PCET) est une réponse locale concrète à ces enjeux planétaires. C'est un projet territorial de développement durable dont les enjeux sont de réduire les émissions de GES et d'adapter le territoire au changement climatique. Il fixe les objectifs du territoire et définit un programme d'actions pour les atteindre, en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire autour de ces enjeux.

1.2 Volet Atténuation

1 Collectivité exemplaire – Bilan Carbone « Patrimoine et Services »



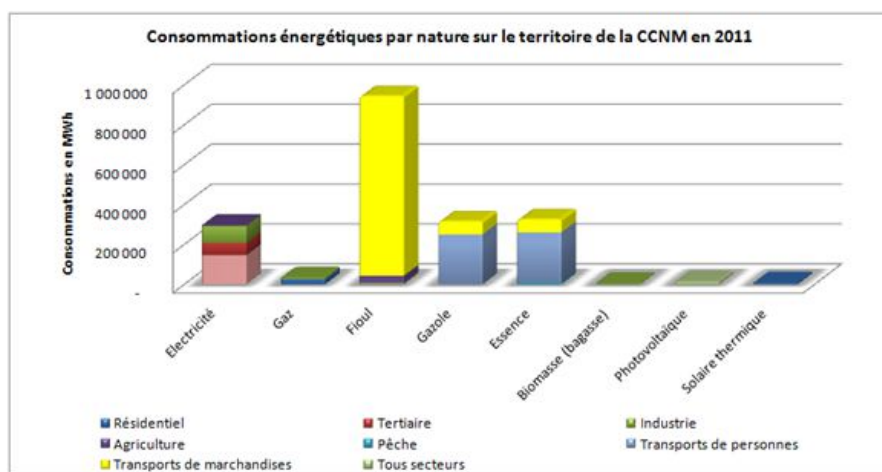
2 Territoire « Durable » - Bilan Carbone Territoire



| | |
|--|-----------|
| Emissions 2011 (T _{éq} CO ₂) | 2 471 795 |
| Objectifs de réduction (%) | 50 |

1.3 Caractériser son potentiel énergétique

Les compétences de la Communauté d'Agglomération lui confèrent désormais un rôle majeur dans la maîtrise de la demande énergétique, notamment en matière d'aménagement et d'urbanisme. Le secteur du Bâtiment constitue, après celui des transports, le deuxième plus gros consommateur d'énergie sur le territoire, tant sur le résidentiel que sur les activités tertiaires. Une étude EPE, menée en 2013, a permis de dresser un bilan énergétique du territoire et une prospective énergétique, articulée autour des préconisations et perspectives du SCOT.



2. La Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

2.1 Organiser le traitement des déchets

Une gestion plus rationnelle des déchets: le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers Assimilés

Dans le droit fil de ses objectifs, la Collectivité a complété son réseau de déchèteries avec la création de celles des communes de Morne-Rouge et Case-Pilote et a mise en place le tri en apport volontaire en comptant sur la réduction de la production.

CAP Nord Martinique a mis en place une politique de préservation par les contrats de baie et de rivière. L'étude du contrat de rivière du Galion est en cours.

La Collectivité a inscrit le contrat de baie de Saint-Pierre dans son projet de territoire.

2.2 La collecte sélective

CAP Nord Martinique a organisé la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés par la mise en place la collecte sélective au porte à porte sur son territoire :

3. La Cohésion Sociale et la Solidarité

Afin d'assurer la cohésion sociale, l'insertion, CAP Nord Martinique s'est dotée depuis 1999, d'un PLIE. Pour la période 2011-2013, le PLIE a mobilisé 2 534 738 € euros de FSE sur un coût total de 3 399 793.00 euros.

En 2013, 600 personnes ont bénéficié de financements ou d'actions du PLIE qui a permis à une soixantaine de participants de se préparer et d'accéder à une formation qualifiante et/ou diplômante. Le financement d'une vingtaine d'autres formations a permis à des jeunes (dont 16 jeunes demandeurs d'emploi issus de la Mission Locale Nord Martinique) de créer leur activité.

300 demandeurs d'emploi sont suivis par des référents au retour à l'emploi. Des référents de parcours sont mis à disposition de ces personnes qui ont besoin d'un suivi particulier.

-Le programme PROXI'NORD PRO est aussi un moyen pour CAP Nord Martinique de qualifier le nord comme un territoire de service pour l'inter génération. Ce projet vise à qualifier des demandeurs d'emploi et travailleurs des services à la personne.

En 2013, 61 personnes ont utilisé la plate-forme de professionnalisation.

3.1 L'insertion par l'activité économique (IAE)

L'IAE joue également un rôle essentiel dans la politique d'insertion de CAP Nord Martinique. :

- CAP Nord Martinique accompagne les structures d'insertion par l'activité économique. En 2013, le Cellule IAE Nord a permis l'émergence de 11 projets
- En action conjointe avec le PLIE, le FSE a permis le cofinancement de 11 Ateliers Chantiers d'Insertion, soit 142 emplois. 3 projets sont en attente, soit 40 postes à pourvoir pour les demandeurs d'emploi les plus en difficulté du Nord.
- La cellule IAE a également une fonction d'appui technique, juridique et opérationnel pour la mise en place de la clause d'insertion sociale par les donneurs d'ordre publics et privés.

3.2 Culture et Patrimoine

Promouvoir et valoriser l'identité du territoire : faire de la culture un outil stratégique de rayonnement, tel est le fil conducteur de la politique de la Collectivité dans ce domaine.

Le droit de lire est une condition absolue de l'autonomie des citoyens, favoriser l'accès à la lecture est donc une priorité.

CAP Nord Martinique a mis en place le projet RIBINO pour développer la lecture publique et mutualiser les services avec les communes membres à travers la mise en place d'un réseau.

La collectivité entend également réhabiliter ces lieux dans le cadre d'une programmation pluriannuelle, les valoriser, les faire vivre en partenariat avec les communes et le tissu associatif.

4. Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

En 2013, CAP Nord Martinique poursuit la programmation des projets structurants à caractère intercommunal :

Maintien et consolidation des commerces de proximité dans les quartiers par leur restructuration et leur modernisation (*valorisation, accompagnement au développement et à la transmission*)

Mise en oeuvre d'une pré-étude de développement agricole durable avec pour finalité l'organisation de la politique agricole intercommunale en vue de la préservation du foncier (*Réalisation de Zones Agricoles Protégées*)

Le dispositif est cofinancé par le Conseil Régional, le Conseil Général et CAP Nord Martinique.

Le programme LEADER dispose pour la période 2010-2015 d'une enveloppe de FEADER de 2 304 000 €. à cet effet.

4.1 Des clauses sociales et environnementales

Toutes les fois que cela est possible, la Collectivité insère des clauses développement durable dans les marchés.

Ainsi, les critères environnementaux font partie intégrante des marchés notamment ceux ayant trait aux travaux, à la gestion et au traitement des déchets de chantier. De plus, la Collectivité incite à insérer des clauses sociales dans les marchés. L'enjeu est de taille pour l'avenir compte tenu de l'impact des marchés publics sur le tissu local et l'emploi.

Pour l'avenir, les efforts seront portés sur la diversification des marchés incluant ces clauses sociales et leur extension en direction d'un panel plus étendu de secteurs d'activités.

4.2 Le Compostage domestique

Le compostage domestique s'inscrit dans une logique de production et consommation responsable. En effet la mise en place de celui-ci permet de réduire les déchets à la source.

CAP Nord Martinique a entamé une large réflexion sur le développement du compostage domestique à l'échelle du territoire, dans le cadre de sa compétence de suivi du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés qui fixe des objectifs ambitieux de réduction des déchets.

Cette action menée avec le soutien de l'ADEME et de l'Europe (programme FEDER) s'inscrit pleinement dans celle développée au niveau national. La gestion des déchets biodégradables (pelures de fruits et légumes, tontes de gazon...) permet de produire du compost, un amendement naturel fertilisant les plantes.

L'opération permet ainsi de quantifier les déchets détournés de la collecte et d'identifier le coût bénéfique de ce mode de gestion.

5. L'épanouissement de tous les êtres Humains - Cadre de Vie

5.1 Politique de l'Habitat

- La communauté a mis en place une politique de l'habitat. Le PLH Nord (Plan Local de l'Habitat) a été lancé le 22 mars 2012.

La phase diagnostic sera terminée en mars 2013. Le comité de pilotage a en charge le suivi.

-La communauté assure actuellement la maîtrise d'ouvrage déléguée pour 4 opérations de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) :

5.2 Politique d'Aménagement du Territoire

La collectivité a voulu rendre les centres-bourgs du Nord plus accueillants, moderniser et équilibrer l'offre commerciale et artisanale, diminuer l'évasion commerciale vers la conurbation centre.

(CAP Nord Martinique s'est engagée, notamment vis-à-vis de l'Europe, à accompagner les villes-maîtres d'ouvrage dans la mise en oeuvre et le suivi de leurs opérations jusqu'à la réception des travaux

Un accompagnement des villes en ingénierie :

Pour répondre à cet objectif, elle a mis en place un réseau des villes pour accompagner en simultané une vingtaine d'opérations d'aménagement urbain : aide à la définition des projets, négociation des plans de financement avec l'Etat, l'Europe, la Région ; assistance à la passation des marchés publics, montage des dossiers de demande de subvention FISAC/FEDER; suivi technique et financier des opérations. La phase de mise en oeuvre a débuté début 2011 et se poursuit jusqu'à la fin 2014.

OPERATIONS TERMINÉES : 8

2 opérations dans le Centre-Atlantique :

ROBERT : Aménagement de l'Ilot de l'église du Vert Pré (600 000 €)

GROS MORNE : Création et équipement d'un marché (place Maran) (166 041 €) ; Création et sécurisation des liaisons piétonnes (231 340€) ; Optimisation du stationnement (234 840 €) ; Sonorisation commerciale (64 970 €)

4 opérations dans le Nord-Atlantique :

AJOUPA BOUILLON : Aménagement de la place du 22 mai (1 340 636 €) ; Reconfiguration du marché (150 000 €)

BASSE POINTE : Aménagement d'un pôle de centralité commerciale (250 000 €).

LORRAIN : Réalisation de parkings (764 073 €) ; Rénovation urbaine des rues commerçantes (498 427€) ;

GRAND RIVIERE : Aménagement de la Place de la Résistance (99 564 €)

2 opérations dans le Nord-Caraïbe :

CASE PILOTE : Réhabilitation du marché (628 270 €)

FONDS SAINT DENIS : Rénovation de la place Jules Pain (876 000 €)

OPERATIONS EN COURS : 6

5.3 L'informatique

Le développement informatique participe à l'amélioration du cadre de vie et du développement durable. CAPNORD a mis en place un Plan Informatique Intercommunal (PII), qui met l'accent sur les TIC . C'est le projet « e.Nord Martinique » basé sur l'accompagnement des communes (e.Administration), du citoyen « e.Citoyen » et des entreprises « e. Développement économique »

CAPNORD a pour objectif de développer les services et usages numériques au service de tous les publics et de donner aux acteurs socio-économiques des outils TIC pour accompagner le développement du territoire.